

**DISCOURS DE LA 20EME COMMÉMORATION
DE L'ASSASSINAT DU PRÉFET CLAUDE ERIGNAC**

**MARDI 6 FEVRIER 2018
à 10 H 00
(1 rue du Préfet Claude Erignac)**

Monsieur le Député,

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Monsieur le Maire,

Monsieur le Président de la Métropole du Grand Nancy,

Madame la Présidente de la Cour administrative d'appel de Nancy,

Monsieur le premier Président de la cour d'appel de NANCY,

Monsieur l'avocat général près la cour d'appel de Nancy,

Madame la Présidente du tribunal administratif de Nancy,

Monsieur le gouverneur militaire,

Monsieur le Colonel commandant la base de défense,

Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique,

Monsieur le Colonel commandant le groupement départemental de gendarmerie,

Mesdames, Messieurs les Présidents d'associations,

Mesdames, Messieurs les Chefs de service,

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes ici pour saluer la mémoire d'un grand préfet, mais aussi d'un homme que nous avons aimé, Claude Erignac, au moment où le Président de la République lui rend un hommage solennel en Corse, avec sa femme et ses enfants.

Né en 1937 à Mende, en Lozère, le jeune Claude Erignac, fils de préfet, monte à Paris faire ses études au lycée Charlemagne, puis fréquente les lycées de Verdun, Mâcon et Mostaganem, en Algérie. Il obtient à Paris une licence en droit public et intègre l'Institut d'études politiques.

Après avoir servi sous les drapeaux, il est nommé chef de cabinet du préfet de l'Yonne. Ses qualités étant vite remarquées, il devient chargé de mission au cabinet du secrétaire d'État aux Affaires étrangères chargé de la coopération, Jean Charbonnel. Puis il repart en territoriale, comme chef de cabinet du préfet du Jura, avant de rejoindre le ministère des Transports comme chef de cabinet du ministre Jean Chamant.

Il est ensuite chef de cabinet d'Henri Rey, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer. Riche de cette expérience, il part en 1971 comme secrétaire général de la Martinique. Deux ans plus tard, le voilà directeur de cabinet d'Olivier Stirn, secrétaire d'État auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement. Reprenant ses valises, il part cette fois au loin, à Nouméa, comme secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie. De retour en métropole, il enchaîne les postes de sous-préfet d'Avesnes-sur-Helpe et de Roanne.

Après cette carrière riche et diversifiée, il obtient ses galons de préfet à 47 ans, en étant nommé préfet du Gers, avant de revenir à l'outre-mer, en étant nommé directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer, au ministère des départements et territoires d'outre-mer.

En 1988, il devient le directeur de cabinet de Jacques Pelletier, ministre de la Coopération et du Développement, puis arrive chez nous, à Nancy, où il est préfet de Meurthe-et-Moselle de 1989 à 1993, avant de rejoindre la préfecture des Yvelines et d'être enfin nommé au poste de préfet de la région Corse, qui lui sera fatal.

Cette vie riche, active, passionnée s'arrête là, en Corse, le 6 février 1998.

Cette date reste gravée dans notre souvenir et pour tout dire dans nos cœurs. Nous avons tous dans nos mémoires l'image un homme seul qui marche dans la nuit. Il a garé sa voiture, il va rejoindre sa femme afin d'assister à un concert.

Mais brusquement, tout bascule. Cette belle vie est terrassée à 21 h 15 par un commando, qui abat lâchement, dans le dos, Claude Erignac.

C'est un symbole qu'on cherche à atteindre ce jour-là, le représentant de notre République : car Claude Erignac représente l'État, et c'est ce symbole-là qu'on veut frapper au cœur ce 6 février 1998. Son devoir, c'était de faire vivre les lois de la République ; c'était de porter la parole du Gouvernement, d'incarner l'Etat.

Mais au-delà, les assassins ont voulu frapper un homme qui avait aimé la Corse et ses habitants, un préfet qui avait su se faire apprécier de ses habitants, ce qui, aux yeux des terroristes, devait justifier leur inimaginable forfait.

Chacun sait ce que fut la détermination sans faille du Gouvernement pour arrêter les assassins du préfet Claude Erignac. Il fallait rendre justice à ce haut fonctionnaire dont la vie avait été vouée au service public et au service de l'État. Il fallait aussi, rendre justice à son épouse, Dominique, et à ses deux enfants, Christophine et Charles-Antoine.

Un long combat judiciaire, douloureux, s'ensuivit. Lorsque les membres du corps préfectoral se sont mobilisés, ma femme et moi avons assisté à des audiences du procès : une véritable épreuve pour sa femme et ses enfants, très longue et accaparante, cinq procès au total, dont nous avons fêté la fin avec la famille Erignac, heureux qu'ils puissent achever cette étape douloureuse, avec ses reconstitutions et témoignages faisant revivre l'assassinat.

L'hommage dû à Claude Erignac, à ses convictions, à son action au service de l'État, c'est d'abord de réaffirmer avec fermeté, avec constance, que la République est la plus forte, que la violence est une impasse, et que leurs auteurs ne promettent que le malheur et le déclin.

Ici, à Nancy, nous ressentons une émotion particulière, car Claude Erignac fut le préfet de la Meurthe-et-Moselle pendant quatre ans. Les Meurthe-et-mosellans, les agents de la préfecture ne l'ont pas oublié, ainsi que l'image souriante qu'il donnait d'un État attentif à tous.

Ainsi n'est-il pas le préfet qui a soutenu dans ce département l'association d'insertion Envie, aujourd'hui véritable acteur de l'économie sociale et solidaire en France ?

Engagé au service d'un État protecteur pour tous, Claude Erignac était aussi un Européen convaincu. Il a notamment participé au côté de Jacques Chérèque, dont nous avons salué la mémoire il y a un peu plus d'un mois, à l'émergence du pôle européen de développement de Longwy. Espace économique, industriel et commercial inter-frontalier situé autour des trois frontières entre la Belgique, la France et le Grand-Duché de Luxembourg ; ce pôle a permis d'attirer des investisseurs et de nouveaux projets dans le but de redresser l'économie de ce bassin industriel, marqué par la crise de la sidérurgie.

Il avait su aimer cette belle Lorraine.

Pour beaucoup, ici, vous l'avez connu. Je n'ai pas eu cette chance. Ma femme était amie avec la sienne et l'avait rejointe dans l'association des conjoints du corps préfectoral que Dominique Erignac avait créée. Un jour, où nous étions tous réunis à l'Elysée, j'ai hésité à aller le saluer, pensant que je ferais sa connaissance plus tard et plus longuement. Deux jours après, j'apprenais à la radio son brutal assassinat.

Mais si je ne l'ai pas connu, j'ai souvent entendu parler de lui et j'ai rejoint ensuite l'association Claude Erignac qui perpétue sa mémoire et chaque année remet un prix qui remercie et encourage des jeunes qui s'engagent pour la société.

Rigoureux et efficace, juriste avisé, cultivé et doté d'une autorité naturelle, homme de dialogue et de négociation, Claude Erignac était un grand humaniste, un homme ouvert, avec un solide sens de l'humour et la capacité de prendre de la distance avec les événements.

Partout en France, l'assassinat de Claude Erignac a suscité l'émotion, l'indignation, la colère. Des rues, des places, des prix portent son nom.

Nous savons tous qu'on ne porte pas atteinte à un représentant de l'État sans porter un coup terrible à l'essence même de notre République, à l'essence même de la société qui nous réunit dans un destin collectif.

Mesdames et Messieurs, vingt ans après, nous n'oublions pas le préfet Claude Erignac et son épouse Dominique dont la dignité force l'admiration. Nous gardons le souvenir d'un préfet fidèle à engagements, le sourire d'un homme intègre et rigoureux auquel nous témoignons aujourd'hui notre respect et notre estime.

Vive la République, vive la France.